

Charte

pour une agriculture familiale durable au service d'une alimentation pour tous

*La faim est une arme
de destruction massive **

CRÉÉ EN 1960 SOUS LE NOM DE COMITÉ FRANÇAIS DE LA CAMPAGNE MONDIALE CONTRE LA FAIM, LE CMCFCF EST DEVENU, EN 1967, COMITÉ FRANÇAIS CONTRE LA FAIM (CFCF) PUIS, EN 1996, COMITÉ FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE. LE CFSI SOUTIENT DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE FAMILIALE ET ANIME LA CAMPAGNE ALIMENTAIRE.

2010 marque les 50 ans du CFSI et de son engagement pour l'accès à une alimentation suffisante partout, pour tous.

En 1963, il s'engage pleinement en relayant en France le Manifeste proclamant le Droit de manger à sa faim signé par des personnalités du monde entier. Dénonçant la sous-alimentation et la malnutrition, ce manifeste soulignait la façon dont celles-ci enferment les adultes dans un cercle vicieux d'appauvrissement, affectent le développement des enfants et compromettent leur avenir.

Depuis, sous-alimentation et malnutrition persistent. Certes, on pourrait se réjouir de leur recul dans de nombreuses régions du monde. Mais elles progressent au niveau global, en dépit des engagements sans cesse renouvelés des Etats de réduire la faim et la pauvreté de moitié d'ici 2015.

Peut-on accepter qu'aujourd'hui 1 milliard de personnes, pour la plupart des paysans et leur famille, souffrent de sous-alimentation ? Et qu'un autre milliard de personnes souffrent de malnutrition ? Peut-on accepter que le maintien des politiques actuelles risque de faire doubler ces chiffres d'ici 2050 ?

La faim n'est pas une fatalité. Notre planète peut nourrir tous ses habitants. Les initiatives de la société civile en faveur du droit à l'alimentation, de la souveraineté alimentaire et de l'agriculture familiale montrent que d'autres politiques sont possibles. Pour que cesse ce scandale, nous, responsables des organisations membres du CFSI, en dénonçons ici les causes. Nous nous dotons d'une Charte commune pour inspirer et guider nos actions individuelles et collectives et leur donner force et cohérence. Nous invitons ceux qui partagent nos valeurs et nos objectifs à nous rejoindre.

CFSI
50 ans
d'action collective
pour un développement
solidaire



Nous agissons pour mettre l'économie au service de l'homme, dans le respect des droits économiques, sociaux et culturels, notamment le droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire.

Nous sommes convaincus que l'économie solidaire viendra de l'action conjuguée des acteurs de la société civile, des collectivités locales et des Etats.

Nous sommes engagés pour porter collectivement nos propositions de changement, dans une coopération de société à société, inscrite dans la durée, favorisant le dialogue et la mobilisation et basée sur des alliances nord/sud.

* Luiz Ignacio Lula da Silva, président du Brésil, janvier 2004, Genève

Dans un contexte nouveau, de sérieux risques d'aggravation

Aux causes de la faim que sont les conflits, les aléas climatiques, l'appauvrissement des sols ou la mauvaise conservation des récoltes s'ajoutent désormais les atteintes à la biodiversité, la pression sur les ressources en eau et les changements climatiques qui fragilisent encore plus les conditions de production. De surcroît, la libéralisation des échanges, la compétition pour l'accès à la terre et certains choix de la recherche font courir les plus grands risques d'une aggravation de la faim dont les conséquences sociales et humaines seront dramatiques.

La faim : chronique et silencieuse

La libéralisation des échanges de produits agricoles et la concentration de la production dans de grandes exploitations tant au Nord qu'au Sud accroissent la part de l'alimentation qui dépend des importations et l'impact, tant dans les campagnes que dans les villes, de la volatilité des prix sur les marchés internationaux.

Les urbains pauvres des pays du Sud ont longtemps bénéficié de prix maintenus bas grâce aux importations, sans que cela ait empêché d'ailleurs la malnutrition. Les "émeutes de la faim" du printemps 2008, provoquées par la hausse brutale des prix sur les marchés internationaux et aggravées par la spéculation, ont montré que la paix sociale obtenue dans les villes au détriment des paysans était fragile.

Les habitudes alimentaires se modifient profondément. Les consommateurs du Sud délaissent les produits locaux au profit des produits importés et les consommateurs du Nord préfèrent les produits transformés aux produits bruts. Dans un cas comme dans l'autre, la distance et le nombre d'intermédiaires s'accroissent entre le producteur et le consommateur.

Vers 500 millions de familles paysannes sans terre ?

Dans les campagnes, les prix ne sont pas assez rémunérateurs et trop instables : nombre de paysans ne peuvent plus faire vivre leur famille du revenu de leur travail. Faute de moyens, ils ne peuvent acquérir ni les équipements ni les intrants indispensables à l'augmentation des rendements et des surfaces cultivées.

Les orientations de la recherche, fortement concentrée dans les pays du Nord vers les besoins de l'agro-industrie et la carence des pouvoirs publics pour en transférer les résultats aux pays du sud privent les paysans des techniques qui leur permettraient d'augmenter la production sans recourir à la chimie. Demain, les semences à haut rendement brevetées les mettront dans une situation de totale dépendance vis-à-vis des semenciers et risquent d'anéantir de façon irréversible la biodiversité des variétés cultivées.

Simultanément, entre les surfaces nécessaires aux infrastructures, aux villes, aux industries extractives, les terres cultivables deviennent plus rares et objet de compétition, voire de spéculation, où l'exploitation familiale pèse peu face à l'agro-industrie.

Mis dans l'incapacité de vivre de leur travail ou expulsés de leur terre, des centaines de millions de paysans risquent de grossir la masse des urbains pauvres et des migrants. Aujourd'hui, si l'agro-industrie seule nourrissait le monde, il y aurait 2,7 milliards de paysans sans ressource.

Charte

pour une agriculture familiale durable au service d'une alimentation pour tous

Aujourd'hui, un habitant sur six souffre de la sous-alimentation faute d'une répartition équitable des revenus et des produits alimentaires. Les politiques actuelles, les intérêts économiques non régulés et les défis créés par la croissance démographique et la détérioration de l'environnement risquent d'aggraver fortement cette situation.

Ceci n'est pas une fatalité. Nous sommes convaincus du rôle central de l'agriculture familiale pour nourrir le monde, protéger durablement l'environnement, renforcer la cohésion du tissu social, tout en permettant aux producteurs de vivre dignement.

Pour y parvenir, les autorités publiques, les organisations de la société civile, les producteurs agricoles, les entreprises et les consommateurs ont leurs responsabilités propres.

Ensemble, nous voulons créer un monde où :

- 1 le droit à l'alimentation est reconnu.** L'environnement international contribue à sa réalisation. La souveraineté alimentaire de chaque pays ou espace régional est acceptée et respectée et les marchés sont effectivement régulés. Les politiques commerciales et agricoles de la France et de l'Europe sont cohérentes avec le développement de leurs partenaires. Cette mise en cohérence fait l'objet d'un rapport public périodique.
- 2 l'agriculture familiale est intégrée à l'économie nationale.** Les producteurs ont accès à la terre, à l'eau et aux semences de façon équitable. Les produits agricoles sont transformés localement ; ils approvisionnent en priorité les centres urbains et contribuent aux exportations. Les entreprises développent des relations contractuelles équitables avec les producteurs agricoles et les alliances entre producteurs et consommateurs sont encouragées.
- 3 l'agriculture familiale est productive.** La recherche publique est mobilisée pour accroître les rendements sans recours excessif aux intrants chimiques, les résultats en sont disséminés et les paysans bénéficient d'assistance pour les appliquer. Les jeunes ruraux, filles et garçons ont accès à l'éducation et à la formation.
- 4 les associations d'acteurs** (paysans, consommateurs, autorités locales) **bénéficient des solidarités** nord/sud et sud/sud par l'échange, l'appui et la coopération de territoire à territoire.
- 5 les opinions publiques,** au Nord comme au Sud, **reconnaissent la nécessité de modifier les modes de production et les habitudes de consommation** pour que chacun dispose d'une nourriture suffisante et pour que soit préservé l'environnement. Politiques publiques et organisations de la société civile contribuent à faire évoluer les comportements.

Pour notre part, nous nous engageons à œuvrer pour que ces approches, ces politiques et ces solidarités deviennent réalité dans le respect de nos valeurs. Nous évaluerons notre action commune à l'aune de cette Charte tous les cinq ans. Nous rendrons compte des progrès réalisés comme des échecs à nos partenaires et à tous ceux qui soutiennent nos organisations par leurs actes ou par leurs dons.

Les organisations membres du CFSI



Invitation

Convaincus que plus nous serons nombreux à agir dans le même sens, plus nous pourrons faire bouger les esprits, les pratiques et les politiques et de contribuer à réduire le nombre de ceux qui souffrent de la faim.

Nous invitons :

- **nos partenaires du Sud et du Nord** à nous faire part de leur approbation de la Charte en signant au bas de cette page ;
- **les organisations qui se reconnaissent dans la Charte** à signer et développer avec le CFSI des partenariats sur des actions particulières ;
- **les personnes** qui approuvent le contenu de la Charte à nous le faire savoir en apposant leur signature ci-dessous.

Signature

À _____, le ____ / ____ / 2010

Nom
Prénom

[Organisation]
[Fonction]

CFSI

50 ans
d'action collective
pour un développement
solidaire



Comité français pour la solidarité internationale
32 rue Le Peletier - 75009 Paris - Tél +33(0)1 44 83 88 50
info@cfsi.asso.fr www.cfsi.asso.fr